



# EPMR NIV-ILA P

élevateur pour personne à mobilité réduite

FICHE PRODUIT

## normes

Les principales Normes auxquelles répondent la conception et la construction de l'Équipement EPMPR **NIV-ILA P** :

- **EN 81-41**, « **Règles de sécurité** pour la construction et l'installation des appareils verticaux pour Personnes à Mobilité Réduite », harmonisée depuis le 08.04.2011 et remplaçant la Norme NF 82.222. Cette Norme a contribué à l'élaboration de l'analyse de risque, conformément aux dispositions de la Directive ;
- **EN 60204-1/A1**, « **Sécurité des machines** - Equipement électrique des machines - Partie 1 : Prescriptions générales », homologuée et ayant pris effet depuis le 1<sup>er</sup> mai 2009 ;
- **EN 12543**, **EN 14449**, **EN 12600** classé 2B2, pour les **vitrages** de sécurité.

## codes en vigueur

Les principaux Codes auxquels répondent la conception et la construction de l'Équipement EPMPR **NIV-ILA P** :

- **Décret n° 92.767** du 29 juillet 1992, relatif aux **Règles techniques et aux procédures de certification de conformité** applicables aux équipements de travail dont notamment l'annexe 1, définissant les règles techniques de conception et de construction prévues par l'article R233-84 du Code du Travail ;
- **Arrêté du 18.12.1992**, relatif aux **Coefficients d'épreuve** et aux coefficients **d'utilisation** applicables aux machines, accessoires de levage pour la prévention des risques liés aux opérations de levage ;
- **Arrêté du 29.12.2010**, relatif aux **Vérifications générales périodiques** portant sur les ascenseurs et les monte-charges ainsi que sur les élévateurs de personnes n'excédant pas une vitesse de 0.15 m/s, installés à demeure, et modifiant l'Arrêté du 1<sup>er</sup> mars 2004 modifié, relatif aux vérifications des appareils et accessoires de levage.

## directives

Les principales Directives auxquelles répondent la conception et la construction de l'Équipement EPMPR **NIV-ILA P** :

- **Directive Machine 2006/42/CE** du Parlement européen et du Conseil du 17 mai 2006, modifiant la Directive 95/16/CE (refonte), intégrant les Directives antérieures 93/44/CEE (levage de personnes) et 93/68/CEE (marquage CE), et transposée en Droit français par le Décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008 ;
- **Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE** du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014, entrée en vigueur depuis le 20 avril 2016.

Chaque Equipement EPMR **NIV-ILA P** comporte une PLAQUE DE FIRME en aluminium gravée et rivée en général sur une partie latérale de la plateforme. Cette plaque indique le nom du Constructeur, l'année de construction de l'Equipement, son type, sa force et son numéro de série.

CHARGE UTILE	315 kg
VITESSE	0.13 m/s
NATURE DU COURANT	400 V 3Ph + N*
PUISSANCE MOTEUR	1.1 kW
INTENSITE NOMINALE	3 A
INTENSITE DE DEMARRAGE	15 A
PROFONDEUR DE FOSSE	0.08 m*
<b>COURSE</b>	<b>&gt; 0.80 m</b>

\* alimentation possible en 230 V sur demande.

\*avec EP si installation extérieure.

L'Equipement EPMR **NIV-ILA P** comporte un **pylône autoporteur** et ne nécessite donc pas de mur porteur.



## pylône autoporteur

Le pylône autoporteur de l'Équipement EPMR **NIV-ILA P**, réalisé sous forme d'un assemblage de structures mécanosoudées à 4 faces, est fixé au sol, en périphérie et/ou à l'aplomb de la fosse. Les faces intérieures sont lisses, conformément à la réglementation.

Le pylône autoporteur clôture la plateforme élévatrice et forme un ensemble solidaire, la **gaine** de l'appareil :

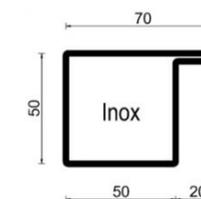
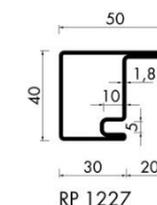
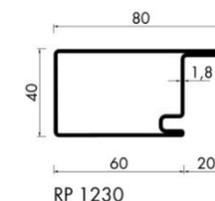
- **face 1** : la face arrière ou latérale, le plus souvent tôlée, supporte la poutre-guide. Son dépassement au niveau haut (dernier niveau) dépend de la course :
  - 1.30 m possible pour les courses  $\leq$  à 1.20 m
  - 2.00 m pour les courses  $>$  à 1.20 m.
- **faces 2 - 3 - 4** : les 3 faces restantes, le plus souvent vitrées, d'une hauteur comprise entre 1.00 à 2.10 m (suivant la course à franchir).

### structures mécanosoudées :

profilé Mannesmann RP 1230 ou 1227\* ou inox\* + parclose

### remplissages vitrés :

vitrage SGG STADIP® 44/2 ou 55/2 clair / color\*



La nacelle de l'Élévateur PMR **NIV-ILA P** est constituée de 4 parties :

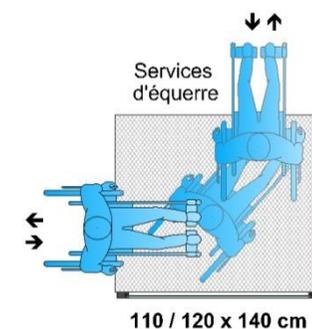
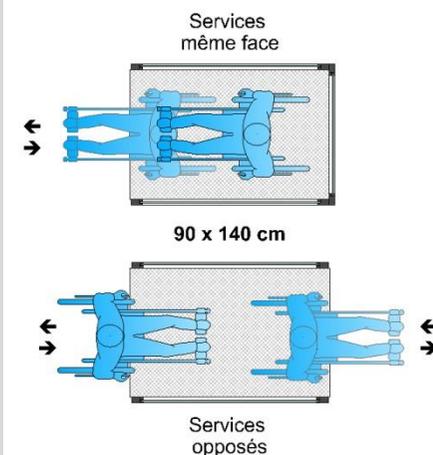
- **châssis de base** en structure tubulaire mécano-soudée.
- **balustrade** (garde-corps) d'une hauteur de 1.00 à 2.00 m (suivant la course à franchir) sur les faces autres que les faces de service, sous forme de structure mécanosoudée en acier, constituée des profilés et accessoires suivants :
  - ▶ support de balustrade
  - ▶ cadres en profilé Mannesmann RP 1230 ou 1227\* ou inox\* + parcloles
  - ▶ remplissage vitrage SGG STADIP® 44/2 clair / color\*.
- **dosseret porteur** côté rail, d'une hauteur comprise entre 1.00 à 2.00 m (suivant la course à franchir), habillage en tôle EZ laquée, intégrant les boutons de **commandes** MONTEE / DESCENTE, le bouton d'ARRET D'URGENCE et le bouton ALARME par appui continu et éventuellement le système d'interphonie GSM\*.
- 2 possibilités de **plancher**
  - ▶ revêtement en tôle aluminium larmée, antidérapante
  - ▶ cadre périphérique pour intégration revêtement de sol particulier (pierre, résine, bois...), épaisseur max 1 cm, poids total max 50 kg.

La **taille de la plateforme** dépend avant tout du type de services requis :

- ▶ même face / opposé : 0.90 x 1.40 m (standard)
- ▶ équerre : 1.10 x 1.40 m (standard) ou 1.20 x 1.40 m (conseillé).

La nacelle est équipée des **éléments de sécurité** complémentaires suivants :

- **parachute** : dispositif de blocage automatique qui contrôle la vitesse de descente et provoque le blocage de la nacelle en cas de survitesse.
- **antidérive** : dispositif électromécanique assurant le blocage mécanique de la nacelle au niveau supérieur, ainsi qu'au(x) niveau(x) intermédiaire(s) lorsqu'il(s) existe(nt).
- **dépannage de secours** : dispositif d'alimentation sur courant secouru (batterie Cadmium-Nickel) permettant de commander la descente de l'élévateur en cas de coupure de courant.



Le mécanisme à **traction latérale** de l'Élévateur PMR **NIV-ILA P** est constitué d'un **vérin mouflé** et d'une **centrale hydraulique externe** comprenant les éléments de sécurité suivants :

- valve de sécurité à débit régulé limitant la vitesse en descente
- limiteur de pression automatique interdisant la montée en cas de surcharge
- manomètre de contrôle
- barrière de cellules
- vanne de secours manuelle (descente de la plateforme en vitesse autorégulée).

Le système à traction latérale permet de limiter la **profondeur de fosse à 0.08 m**, quelle que soit la hauteur de la course.

La **poutre-guide latérale** est constituée d'une structure métallique dépassant de 1.30 ou 2.00 m (suivant la course à franchir) le sol fini du dernier niveau desservi. Elle intègre les supports et pièces de fixation des composants de traction suivants :

- vérin
- poulies de renvoi
- câbles de mouflage
- câble de parachute
- cames de fins de course
- habillage en carters de tôle EZ, avec joints creux au passage des pièces d'attelage et de traction de la nacelle uniquement dans la configuration « portillon » au niveau haut.

Le **groupe hydraulique** est **externe**.

**Option\*** : habillage de la poutre-guide en carters tôle EZ avec joints creux au passage des pièces d'attelage et de traction de la nacelle dans la configuration « portes 2.04 m » au niveau haut.

## ouvrants

- **huisseries de portes ou/et portillons** : tube 100x50 intégrant les boîtes à bouton d'appel et le système de verrouillage + au choix :
  - tube latéral 100x100 intégrant les opérateurs de portes
  - caisson intégré en seuil de porte intégrant les opérateurs de portes 100% invisibles\*
  - linteau de porte intégrant les opérateurs de portes\* (sous réserve de possibilité technique).
- **châssis d'ouvrants** : cadres en profilé Mannesmann RP 1230 ou 1227\* ou inox\* + parclofes
- **remplissages** :
  - remplissage vitrage SGG STADIP® 44/2 ou 55/2 clair / color\* / partiellement sablé\*
  - transfert effet sablé avec pictogramme PMR\*.
- **caractéristiques** :
  - battant à 1 vantail
  - ouverture & fermeture automatiques
  - serrure à contrôle positif électromagnétique / électromécanique\* (plus compacte et silencieuse)
  - commande palière par appui continu / enregistré (suivant les hauteurs de porte, gaine, balustrade).

## châssis latéraux

- **cadre** : tube 80x40 + profilé Mannesmann RP 1230 ou 1227\* ou inox\* + parclofes
- **remplissage** : remplissage vitrage SGG STADIP® 44/2 ou 55/2 clair / color\* / partiellement sablé\*.

**Option\*** : sans traverse haute sous réserve de possibilité technique.

## couverture

- **type marquise**
- **cadre monobloc**

## liaisons

- **armoire de manœuvre :**
  - dimensions standards : L.80 x H.120 x P.40 cm
  - implantation : jusqu'à 10 m de l'élévateur (prévoir fourreau de liaison Ø 100 mm).
- **mise à disposition informations de défaut :**
  - chaîne de sécurité ouverte
  - absence de courant
  - hors course
  - en / hors service.
- **interphonie GSM\***

## finitions

- **structures métalliques & carters**, au choix :
    - peinture époxy teinte RAL au choix, hors teintes métallisées
    - galvanisation à chaud avant peinture pour une meilleure tenue anticorrosion\*
    - peinture hors nuancier RAL\*
    - inox brossé grain 220\*.
  - **boutons de commande :** poussoirs encastrés anti-vandales lumineux finition inox + braille.
- principales consignes d'utilisation :** transferts apposés sur les huisseries de portes / portillons, à proximité immédiate des boutons de commandes.

## options

Chacun de nos appareils est réalisé **sur mesure**.

**Votre projet comporte une particularité non spécifiée dans la Fiche Produit ?  
Contactez-nous afin que nous puissions l'étudier ensemble !**

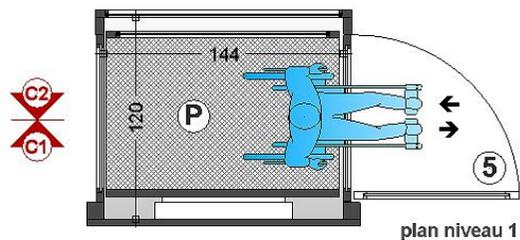
\* Option



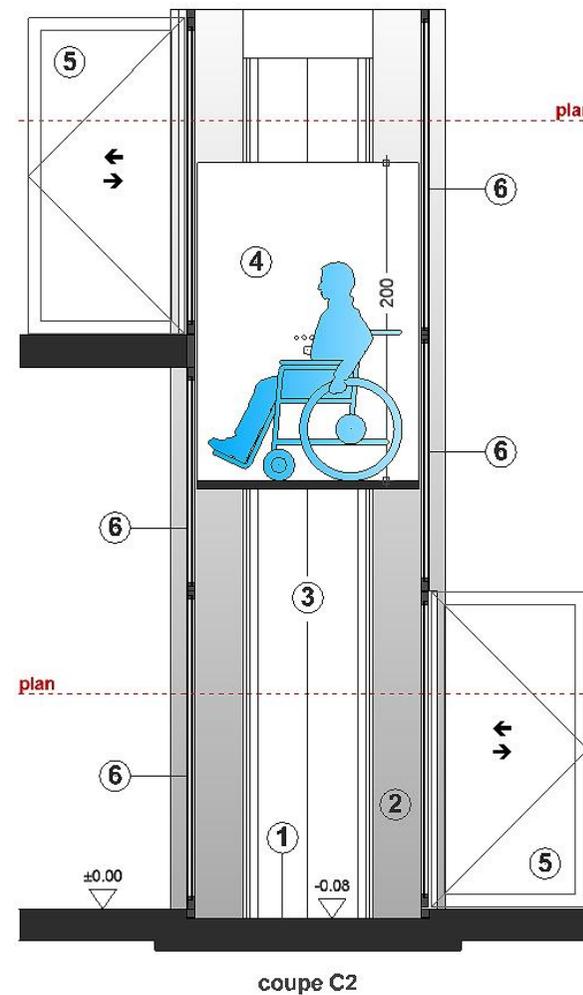
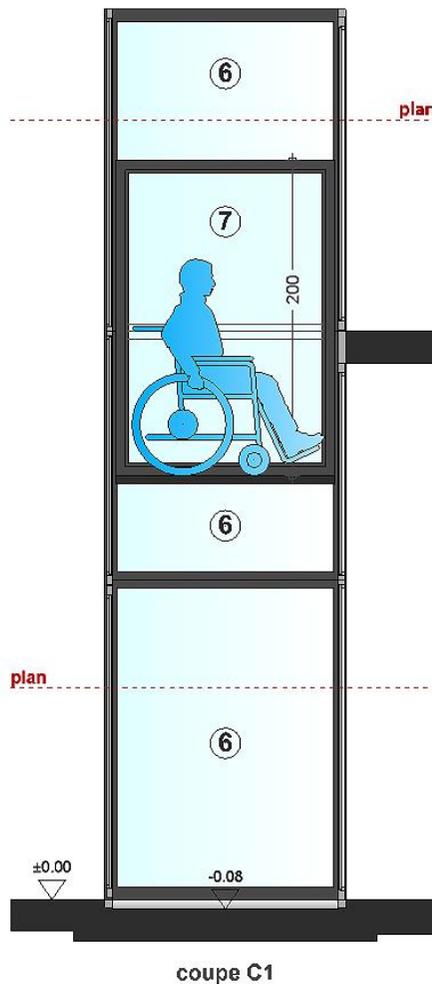
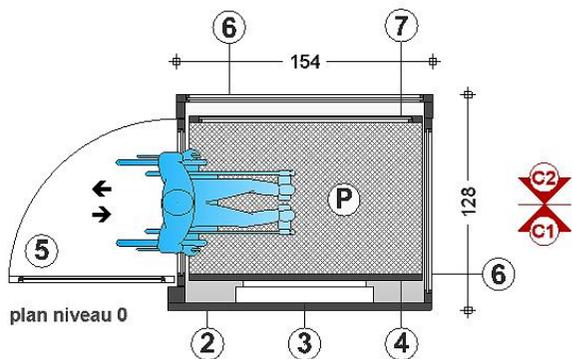
## 2 niveaux opposés - course > 1.20 m - hors options

NB : Plans de principe, non contractuels. Les cotes sont susceptibles de varier en fonction de la configuration, la course et le choix de certaines options.

RAPPEL : Au-delà d'une course de 1.20 m, la réglementation stipule que le portillon haut doit être remplacé par une porte et une gaine dépassant de 2.00 m minimum du sol fini du dernier niveau.

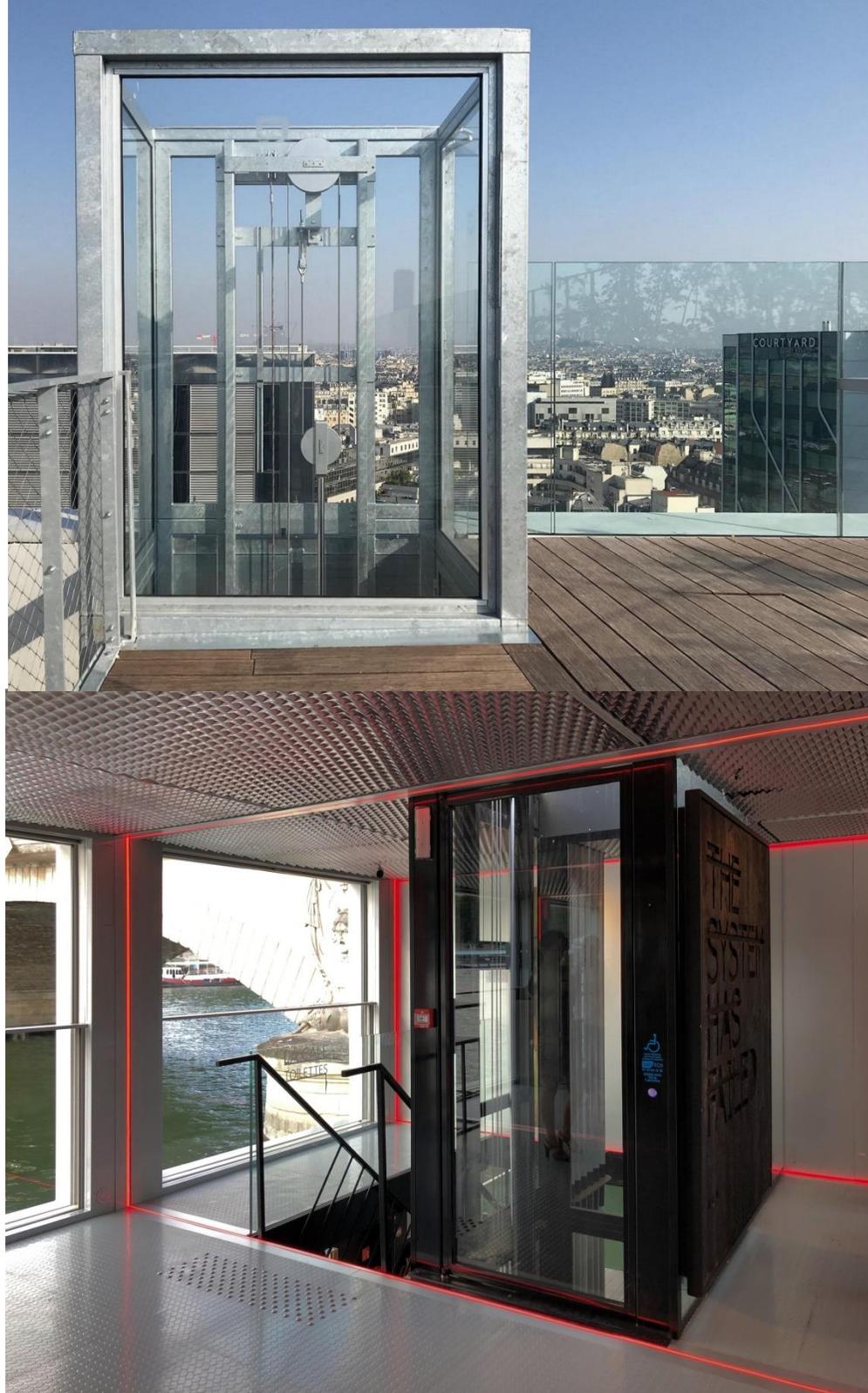


- P plateforme 0.90 x 1.40 m  
 1 fosse (remplaçable par plan incliné)  
 2 face tôlée . support de poutre-guide  
 3 rail de guidage  
 4 dossier  
 5 porte  
 6 châssis vitré  
 7 balustrade vitrée



# réalisations types

... Fluctuart . Ibox...



# SAFTECH

prototypes  
élevateurs pmr  
monte-charges spéciaux  
mécanique de précision

**Stéphane Volondat**  
GERANT

☎ + 33 6 16 67 80 70

**Qualité . Fiabilité . Sur mesure . Sécurité . Esthétique**

ZAE de la Gare . 9 rue François Dezort . 78490 Méré

☎ + 33 1 34 85 13 18

✉ [contact@saftech.fr](mailto:contact@saftech.fr)

[www.saftech.fr](http://www.saftech.fr)



L'intégralité de ce document est la propriété exclusive de la société SAFtech. Toute communication, reproduction, et / ou utilisation, même partielle, est interdite, sous peine de sanctions prévues par les Lois du 14 juillet 1909, sauf accord écrit préalable par la société SAFtech.